

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du jeudi 17 novembre 2022

Direction Générale des Services – N°02.07.2022.191

Objet : Octroi d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'Association La Traverse pour 2022 – Autorisation

Date de la convocation : 09 novembre 2022

Présidence : Frédéric MARCHE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 25

PRESENTS :

M. MARCHE Frédéric, Mme TELLIEZ Fabienne, M. BEAUCOUSIN David, Mme DELACOUR Mélanie, M. BERTHOU Fabrice, Mme HAMIDOU Hawa, M. ARBI Rachid, Mme COLOMBOTTI Monique, MM. HOUNKPATI Jean-David, SARR Yaya, Mme OMONT Sylvie, MM. TARSIA Rosario, LEFEBVRE Philippe, DABO Infali, Mme HOULIER Valérie, MM. LEBALLEUR Frédéric, FAUCHE Stéphane, Mme BALEM Sandrine, M. BOURREAU Marc, Mmes LEFEBVRE Laëtitia, LERICHE Evelyne.

POUVOIRS :

Mme SALL Coumba a donné pouvoir à Mme HAMIDOU Hawa.
Mme WOLF Alexandra a donné pouvoir à Mme HOULIER Valérie.
M. KIVATA Guy a donné pouvoir à M. TARSIA Rosario.
Mme PALMENTIER Corine a donné pouvoir à M. MARCHE Frédéric.

ABSENTS :

M. DEM Ibrahim.
Mme DENOS Clélia.

SECRETAIRE DE SEANCE : Frédéric LEBALLEUR

RAPPORTEUR : Rosario TARSIA

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La demande présentée par l'Association la Traverse,
- L'avis favorable du bureau municipal.

Lors du Conseil Municipal en date du 24 mars 2022, une subvention d'équipement d'un montant de 12000€ (Douze mille euros), a été octroyée à l'Association La Traverse, lui permettant ainsi de renouveler du matériel de scène nécessaire à son activité.

Pour rappel, cette subvention d'équipement permet à l'association de poursuivre la remise à niveau de son matériel afin de pouvoir répondre au mieux à ses missions et aux demandes des artistes. Cela lui permet également de limiter le recours à de la location de matériel.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Octroi d'une subvention exceptionnelle d'équipement à l'Association La Traverse pour 2022 - Autorisation

Date de transmission de l'acte : 21/11/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 21/11/2022

Numéro de l'acte : 02-07-2022-191 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20221117-02-07-2022-191-DE

Date de décision : 17/11/2022

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Au regard des besoins techniques identifiés par l'association notamment en matière d'éclairage, il est proposé d'octroyer de façon exceptionnelle une subvention complémentaire d'équipement de 3000€ (Trois mille euros) pour cette année 2022.

Le Conseil Municipal, après délibération,
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attribuer une subvention d'équipement exceptionnelle de 3 000€ (Trois mille euros) à l'association La Traverse.

INDIQUE que le versement de cette subvention d'investissement sera effectué sur présentation des justificatifs d'acquisitions.

PRECISE que la dépense correspondante est inscrite au budget de la commune sous l'imputation comptable nature 20421 -* fonction 314.

Pour copie conforme,
Cléon, le 17 novembre 2022
Le Maire,

Frédéric MARCHE

